



## Les « profs », les étudiant/e/s et les employé/e/s ont-ils encore leur mot à dire à l'Université Laval?

702 des 765 professeurs et professeures, soit 92% des répondant/e/s, se sont prononcé/e/s par écrit contre la nouvelle procédure de nomination des doyens et doyennes de faculté et des directeurs et directrices de département ou d'école. Malgré ces résultats, le Conseil d'administration de l'Université Laval a voté en faveur de l'implantation immédiate de cette mesure, le 21 septembre 1994. Seulement quatre personnes ont inscrit leur dissidence : deux étudiants, un professeur sur trois membres du Conseil d'administration, Michel Pigeon, et un chargé de cours.

Au nom du Comité exécutif du SPUL, j'ai démontré (voir le *Fil des événements*, vol. 29, n°35, 9 juin 1994, p. 8 et le *Spultin*, vol. 5, n°4, p. 1-3) que les arguments justifiant l'adoption de la nouvelle procédure ne résistaient pas à une analyse critique. De plus, c'est à l'unanimité que le Conseil syndical du SPUL a invité **avec insistance** les membres du Conseil universitaire et du Conseil d'administration à ne pas l'adopter. Maintenant que cette procédure est adoptée, ce dossier est loin d'être clos.

Il est loin d'être clos pour une première raison. En milieu universitaire, lorsque la sagesse ne prime pas et, surtout, lorsque les acquis de l'expérience sont bafoués au profit de règles qui viennent imposer une vision hiérarchique, les professeur/e/s et les étudiant/e/s trouvent toujours les moyens pour contrer ce qui vise à neutraliser leur participation à la vie universitaire. Il est loin d'être clos pour une autre raison. L'invitation faite aux professeur/e/s par leur collègue Michel Pigeon a permis de connaître l'opinion des professeur/e/s sur la procédure de nomination. Il s'agissait là d'une initiative inédite et originale. Voilà pourquoi je l'ai appuyée en demandant aux membres du SPUL de manifester leur accord ou leur désaccord.

Les résultats ont été transparents. Une très grande majorité de professeur/e/s s'est dite en désaccord avec la procédure projetée. Seulement 3,6% des 765 professeur/e/s qui ont répondu à cette invitation se sont dit favorables. Une compilation par faculté de l'expression de leur opinion révèle que le rejet de cette nouvelle procédure est généralisé.

*Expression par faculté du point de vue  
des professeurs et professeurs du SPUL sur la nouvelle procédure  
(en pourcentage et en nombre absolu\*)*

Facultés	Désaccord		Accord		Abstention	
	%	Nb.	%	Nb.	%	Nb.
Arts	<b>90,4</b>	38	<b>4,7</b>	2	<b>4,7</b>	2
Droit	<b>95,4</b>	21	<b>4,5</b>	1	<b>0,0</b>	0
Architecture et aménagement	<b>100,0</b>	9	<b>0,0</b>	0	<b>0,0</b>	0
Médecine dentaire**	<b>100,0</b>	1	<b>0,0</b>	0	<b>0,0</b>	0
École de pharmacie	<b>86,6</b>	13	<b>6,6</b>	1	<b>6,6</b>	1
École des sc. infirmières	<b>80,0</b>	8	<b>20,0</b>	2	<b>0,0</b>	0
Foresterie et géomatique	<b>90,4</b>	19	<b>9,5</b>	2	<b>0,0</b>	0
Lettres	<b>92,6</b>	76	<b>1,2</b>	1	<b>6,0</b>	5
Médecine	<b>87,5</b>	50	<b>1,7</b>	1	<b>10,7</b>	5
Philosophie	<b>88,8</b>	8	<b>0,0</b>	0	<b>11,1</b>	1
Sciences de l'administration	<b>85,7</b>	30	<b>8,5</b>	3	<b>5,7</b>	2
Sciences de l'agriculture	<b>95,6</b>	67	<b>1,4</b>	1	<b>2,8</b>	2
Sciences de l'éducation	<b>93,9</b>	78	<b>3,6</b>	3	<b>2,4</b>	2
Sciences et génie	<b>93,3</b>	154	<b>2,4</b>	4	<b>4,2</b>	7
Sciences sociales	<b>88,2</b>	98	<b>4,5</b>	5	<b>7,2</b>	8
Théologie	<b>89,4</b>	17	<b>5,2</b>	1	<b>5,2</b>	1
Ensemble des facultés	<b>91,6</b>	687	<b>3,6</b>	27	<b>4,8</b>	36
Formulaire non identifiés à une faculté		15				
Total des répondants	<b>91,7</b>	<b>702</b>	<b>3,6</b>	<b>27</b>	<b>4,7</b>	<b>36</b>

\* Le SPUL comprenait 1310 membres au moment de cette consultation. Environ 200 étaient en congé sabbatique. On peut avancer que 70% des membres présentement à l'Université Laval se sont prononcés.

\*\* En médecine dentaire, il n'y a que 2 membres du SPUL.

Cette initiative a été très révélatrice. Sans elle, on ne connaîtrait pas l'opinion des professeurs et professeurs. Depuis que cette opinion est connue, elle dérange même si le Conseil d'administration ne l'a pas prise au sérieux. Au SPUL, nous avons cru jusqu'à la dernière minute que le Conseil d'administration refuserait d'entériner un projet qui annonçait un recul de pratiques collégiales et démocratiques instaurées depuis plus de 20 ans. Et nous y avons cru parce que de telles pratiques sont choses courantes dans la majorité des universités au Québec et au Canada.

Aujourd'hui, devant cette décision et un certain nombre d'autres du même type, on peut sérieusement se demander si l'implantation du bicaméralisme à l'Université Laval ne vient pas tout simplement renforcer le pouvoir d'un groupe restreint de décideurs.

Il nous appartient de nous donner l'Université qui nous tient à coeur de concert avec les étudiants, les étudiantes et les employé/e/s.

Claude Bariteau,  
président du SPUL  
Syndicat des professeurs et  
professeures de l'Université Laval